



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 10191

Texte de la question

M Jean-Pierre Brard attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur l'annonce de la constitution, auprès du ministère, d'une commission chargée de faire des propositions sur le contenu et les programmes de l'enseignement philosophique, pour laquelle aucun représentant qualifié de cet enseignement n'a été consulté et dont les pouvoirs et la composition ne sont toujours pas à ce jour exactement définis. Si des modifications sont à envisager pour permettre à la philosophie de mieux jouer son rôle, ces changements ne sauraient toutefois être imposés de l'extérieur : ils supposent, au contraire, la consultation de l'ensemble des professeurs qui ont l'expérience effective de l'enseignement sous ses différentes formes. Il lui demande donc : 1o de bien vouloir préciser la composition et les compétences de cette commission nouvellement créée ; 2o de préciser les mesures qu'il entend mettre en œuvre pour garantir au sein de cet organisme la représentativité des professeurs qui enseignent actuellement la philosophie dans les lycées.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a décidé d'engager une vaste réflexion sur les contenus d'enseignement pour tenter de déterminer à chaque niveau d'enseignement et pour chaque matière les connaissances exigibles des élèves en évitant toute surcharge inutile dans ce domaine et en insistant sur l'acquisition de méthodes de travail et de raisonnement. Dans ce but, un certain nombre de commissions de réflexion ont été mises en place notamment en philosophie. La commission de philosophie-épistémologie dont l'animation a été confiée à M Jacques Derrida, professeur à l'École pratique des hautes études, et à M Jacques Bouveresse, professeur à l'université Paris-I, est composée d'universitaires réputés et d'enseignants du secondaire. Le travail de l'ensemble des commissions est coordonné par MM François Gros et Pierre Bourdieu, professeurs au Collège de France, qui viennent d'élaborer un texte définissant les principes qui devraient à leur avis inspirer les manières de reformer les contenus et donc de guider le travail des commissions thématiques. Parallèlement à cet effort de recherche, seront organisés des colloques régionaux qui discuteront des contenus des enseignements. Y participeront tous les partenaires du système éducatif : professeurs, instituteurs, étudiants, élèves, parents d'élèves, milieux socioprofessionnels. Les leçons de ces colloques seront tirées au cours d'une réunion de synthèse qui se tiendra à Paris. De cette manière, chacun sera informé et associé. La transparence sera assurée. À partir de là, un processus progressif de décision pourra être mis en œuvre, en respectant les concertations habituelles. Aucun changement ne pourra donc intervenir pour la rentrée 1989.

Données clés

Auteur : [M. Brard Jean-Pierre](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10191

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 1989, page 933